

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 7 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DAC 542 Subvention (27.000 euros) et convention avec la Fondation Le Musée Clemenceau (16e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention en vue du versement d'une subvention d'équipement à la Fondation Le Musée Clemenceau (16e) ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 26 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 27.000 euros est attribuée à la Fondation Le Musée Clemenceau 8, rue Benjamin Franklin, 75016 Paris, pour des travaux de modernisation de la galerie documentaire. 2017-07365 ; 19785.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation Le Musée Clemenceau la convention jointe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, nature 20422, rubrique 323, ligne VE40004, AP 17-03870, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO